je m'empresse de prier V. Ex.ce de vouloir bien solliciter de S. M. I. C. la grace que Monseigneur le Nonce desire obtenir, et que ne peut qu'être infiniment agreable à L'Auguste Souverain auprès duquel ce digne Prelat va être accredité. Je profite de cette opportunité pour offrir à V. Ex.ce les assurances des sentimens dans les quels j'ai l'honneur d'être avec la plus haute consideration, Monsieur le Baron De Votre Excellence = Le très humble et très obeissant serviteur = Le Marquis de Rezende.

Pour Mr. le Marquis de Vaulchier Directeur General des Douanes. Paris ce 8 Octobre 1829 =

Monsieur le Marquis = Je vous prie de vouloir bien donner vos ordres pour que des caisses venant de Lucerne à l'addresse du Marquis de Rezende, et qui se trouvent à la Douane Royale de Paris, soient delivrées à la personne qui s'y presentera munie d'une autorisation necessaire à cet effect. Je vous prie, encore, Monsieur le Marquis, de donner également vos ordres à la Douane Royale de Toulon pour que les caisses, et généralement tous les effects appartenants à Son Excellence Monseigneur Ostini, Archevegue de Tharse, et Nonce Apostolique près S. M. L'Empereur du Brésil y puissent passer en franchise de droit, et sous plomb, afin de pouvoir être embarqués dans le susdit port pour celui de Rio de Janeiro. Veuillez, agréer les assurances des sentimens dans lesquels j'ai l'honneur d'être avec la plus haute consideration, Monsieur le Marquis Votre très humble et très obeissant serviteur. Marquis de Rezende.

Pour Mr. Delage, Receveur principal de la Douane Royale de Paris. Paris le 17 Octobre 1829 =

Monsieur. En accusant la réception de l'Office que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser dans cette meme date, je m'empresse de vous declarer que c'est par erreur que mon addresse se trouve dans cinq caisses d'effets à usage et meubliers expediés de St Louis et qui se trouvent à la Douane Royale de Paris des le 30 septembre dernier. Et j'autorise Mr Charles porteur de la presente